

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE
FRANCE UNIVERSITÉS
ET
LA FONDATION DU CAMP DES MILLES – MÉMOIRE ET ÉDUCATION**

Entre :

France Universités, nom d'usage de la Conférence des Présidents d'Université, association bénéficiant du régime de la reconnaissance d'utilité publique, sise au 23 rue Louis Le Grand, 75002, Paris,

Représentée par son président, Monsieur Guillaume GELLE,

Ci-après désigné « **France Universités** »,

Et :

La Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, Fondation reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre en date du 25 février 2009,
Située au 40 Chemin de la Badesse, 13290, Aix-en-Provence.

Représentée par son président Alain CHOURAQUI.

Ci-après désignée « **Fondation du Camp des Milles** »

Préambule

Conscientes de la convergence existant entre les missions de mémoire et d'éducation citoyenne de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, et les missions de France Universités, les parties souhaitent instaurer un partenariat visant à sensibiliser les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Universités, Laboratoires, grandes écoles...), sur la thématique de la lutte contre l'antisémitisme, les racismes, la xénophobie, les discriminations et les extrémismes identitaires.

France Universités

France Universités est une association loi 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche afin de porter la voix et les valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend actuellement 115 membres votant parmi lesquels les présidents d'université, les directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, et les administrateurs généraux.

Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales, France Universités réagit aux évolutions du monde de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et propose des éléments de transformation.

Dans un contexte de profondes mutations du secteur, France Universités a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, reconnue d'utilité publique, a été conçue, principalement pour les jeunes, comme un musée d'histoire et un lieu de mémoire préservé, mais aussi comme un espace **d'éducation à la citoyenneté** et comme un "musée d'idées", un laboratoire innovant dans son contenu comme dans ses dispositifs pédagogiques.

Ainsi, le Site-Mémorial du Camp des Milles présente, à l'intérieur du seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact, et particulièrement dans son **völet réflexif inédit, des repères pluridisciplinaires et des clés de compréhension** qui permettent à chacun d'évaluer une situation menaçant la démocratie et de situer son action face à la permanence des grandes questions éthiques et sociétales soulevées par le traumatisme civilisationnel de la Shoah dont ce lieu rend compte et permet de comprendre les mécanismes humains fondamentaux.

Son action éducative, citoyenne et culturelle est ainsi destinée à renforcer la vigilance, la prévention et la capacité d'agir face aux crispations identitaires, au racisme, à l'antisémitisme et à tous les extrémismes :

- En s'appuyant d'une part sur la mémoire et l'histoire de la Shoah et des crimes de masse commis pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur les résistances à ces crimes ; et d'autre part sur la force évocatrice de ce lieu imposant et émouvant ;
- En prolongeant les acquis scientifiques accumulés depuis cette guerre et permettant de comprendre, dans un but de prévention, les processus individuels, collectifs et institutionnels qui peuvent conduire à ces crimes, ainsi que ceux qui permettent de s'y opposer ;
- En présentant, à partir de l'histoire spécifique du lieu, le caractère universel des engrenages présentés à propos de la Shoah, confirmé par l'étude des génocides des Arméniens dans l'Empire Ottoman et des Tutsis au Rwanda.

Un réseau scientifique international créé par la Fondation du Camp des Milles et Aix-Marseille-Université a été reconnu comme "Chaire Unesco" dénommée « Éducation à la citoyenneté, Sciences de l'Homme et Convergence des mémoires ».

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre **France Universités et la Fondation du Camp des Milles** dans le cadre de trois grands thèmes de réflexion qui ont été ainsi définis :

- Les résistibles engrenages des intolérances et des haines que peuvent enclencher l'antisémitisme, les racismes, la xénophobie, et plus largement les extrémismes identitaires ;
- Le basculement de la démocratie à l'autoritarisme ;

- Les responsabilités individuelles, collectives et institutionnelles dans les engrenages pouvant mener au pire.

Article 2 – Déclinaison de ces thématiques

Ce partenariat se concrétisera par la mise en œuvre de projets sur 4 volets spécifiques :

2.1 Sur le plan scientifique :

- La mise en place d'un webinaire par an avec Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles, Directeur de recherche émérite au CNRS, fondateur et titulaire de la Chaire Unesco « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » à l'attention d'un public large, dont, *a minima*, les Présidents d'université, les vice-présidents à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, à la lutte contre les discriminations, à la laïcité, à l'égalité Femmes-Hommes, à la vie étudiante, etc.
- La participation de laboratoires de recherches volontaires aux travaux internationaux de la Chaire UNESCO,
- La facilitation d'une mise en réseau avec les homologues de France Universités au niveau européen et mondial en vue de coopérations internationales.

2.2 Sur la sensibilisation et la formation des étudiants :

- L'envoi d'un kit de sensibilisation avant la Semaine annuelle d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme pour diffusion à l'ensemble du réseau France Universités,
- La mise en œuvre des modules de sensibilisation au Site-Mémorial du Camp des Milles ou dans le cadre d'un dispositif hors-les-murs, à destination des étudiants, en particulier ceux inscrits en première année,
- L'encouragement à l'engagement citoyen individuel ou collectif par la formation de « référents Label citoyen » sur deux jours à destination des étudiants, en particulier les responsables et membres des organisations étudiantes ainsi que les doctorants,
- L'accompagnement de projets de lutte contre les racismes, l'antisémitisme, les discriminations et les extrémismes dans le cadre du même dispositif de labellisation citoyenne.
- La mise en place d'un Bus d'Alerte Républicaine et Démocratique (BARD) se déplaçant dans les universités et autres membres de France Universités au cours d'une campagne citoyenne sur la vigilance nécessaire face aux extrémismes identitaires, ethniques, nationalistes ou religieux et en faveur du vivre-ensemble et de la paix civile.

2.3 Sur la formation des dirigeants des établissements membres de France Universités :

- La programmation des actions de formations au Site-Mémorial du Camp des Milles, et dans les campus volontaires dans le cadre du dispositif hors-les-murs, notamment à destination des Présidents d'université, des directions générales des services, des enseignants-chercheurs et des vice-Présidents,
- Une formation de « référent LABEL » sur deux jours à destination des vice-présidents, en particulier les vice-présidents à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, à la lutte contre les discriminations, à la laïcité, à l'égalité Femmes-Hommes, à la vie étudiante, etc.

- La formation des responsables et équipes des cellules d'aide, de veille et d'écoute pour les victimes et témoins de discriminations, violences racistes, antisémites, ainsi que des membres des sections ou commissions disciplinaires des établissements.
- La formation de tous personnels volontaires ou concernés.

2.4 Sur le plan évènementiel :

- L'organisation d'une « journée France Universités » annuelle avec les Présidents d'université ainsi que le Conseil d'Administration de France Universités,
- L'organisation, une fois par an, d'une journée de labélisation citoyenne, *spéciale* France Universités dans l'objectif de procéder à la labélisation par la DILCRAH, le Défenseur des Droits, France Universités et la Fondation du Camp des Milles, des projets menés par les référents LABEL des universités.

Article 3 : Modalités de mise en œuvre du partenariat et des activités.

Les modalités pratiques et financières des actions décrites dans l'article 2 feront l'objet avant l'exécution des actions de demandes de devis. Elles pourront faire l'objet si nécessaire d'avenants spécifiques pour les besoins de leurs réalisations.

France Universités et la Fondation du Camp des Milles procéderont régulièrement à l'échange d'informations et de communications sur leurs actions concourant à l'éducation citoyenne et à la lutte contre l'antisémitisme, les racismes, les discriminations et les extrémismes identitaires.

Article 4 : Modalités de suivi et d'évaluation.

Un suivi et une évaluation globale des actions conduites seront réalisés lors de réunions à l'initiative d'une des deux parties.

Cette convention pourra être complétée par avenant et être étendue à d'autres actions à définir.

Article 5 : Date d'entrée en vigueur.

La présente convention est établie pour une période de trois ans à compter de la date de signature de la convention et est renouvelable par tacite reconduction.

Elle peut faire l'objet d'aménagements d'un commun accord par voie d'avenant.

Chacune des deux parties pourra dénoncer à tout moment cet accord par simple lettre recommandée avec accusé de réception, en respectant un préavis de deux mois avant la date anniversaire.

Fait en deux exemplaires originaux,

À Paris, le 30 mai 2024

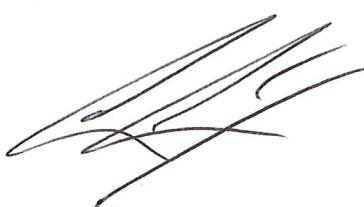
Pour la Fondation du Camp des Milles-
Mémoire et Éducation



Alain CHOURAQUI

Président

Pour France Universités



Guillaume GELLE

Président

